

80 minutes de formation vidéo
115 questions et réponses commentées pour valider vos connaissances

Organiser votre comptabilité

Vos objectifs :

- Acquérir le langage comptable de base
- Comprendre les avantages d'une bonne organisation comptable
- Déterminer la démarche que vous devez adopter pour organiser correctement votre comptabilité

Public visé :

- Créateur d'entreprise
- Repreneur d'entreprise
- Chef d'entreprise
- Conseil en entreprise souhaitant maîtriser l'organisation de la comptabilité

Pré-requis :

- Aucun

Vos formateurs :

Didier Chigot	expert-comptable et commissaire aux comptes
Jean-Paul Debeuret	entrepreneur chevronné et expert-comptable diplômé
Aurélié Lacomme	consultant en entrepreneuriat et en finance

Le contenu de la formation

Introduction

La comptabilité, nous en faisons tous sans le savoir. Cependant, vous devez en maîtriser les principes de base, afin d'exploiter votre activité en toute légalité.

L'organisation de votre comptabilité :

1. Connaître vos obligations comptables et fiscales
2. Choisir votre cabinet d'expertise comptable
3. Répartir les travaux comptables entre votre entreprise et votre expert-comptable
4. Choisir votre date de clôture
5. Effectuer les options fiscales nécessaires
6. Choisir votre organisation comptable
7. Informatiser votre comptabilité
8. Organiser votre classement
9. Tenir votre journal de caisse
10. Tenir votre journal de banque
11. Enregistrer vos achats et charges
12. Enregistrer vos ventes et produits
13. Enregistrer les opérations liées à la TVA
14. Enregistrer vos salaires et charges sociales
15. Contrôler vos opérations comptables courantes

Conclusion

Vous devez réfléchir à l'organisation de votre comptabilité en fonction de votre temps disponible, de vos compétences et de vos goûts.